



AFSEC

NOTE du Président de l'AFSEC.

M KOUTOUA Claude

Nous sommes à notre 3^{ème} bulletin. C'est l'occasion d'être en contact avec vous, au même niveau d'information. S'agit pour nous de vous donner toutes les informations utiles sur les activités engagées par votre organisation.



En effet, le comité exécutif de l'AFSEC a lancé de nombreuses initiatives auprès des pays membres pour accroître le nombre de membres actifs en conformité avec les recommandations de la première Assemblée Générale. Nous avons transmis, les informations utiles permettant aux pays qui n'ont pas mis en place des comités électrotechniques nationaux de le faire. Nous vous rappelons que le secrétariat exécutif se tient à votre disposition dans le cadre de cette assistance.

Par ailleurs, nous avons lancé la collecte des informations sur les Comités Electrotechnique Nationaux (CEN) de manière à avoir la liste des dirigeants et des experts techniques des différents pays. Cette base de données va permettre de créer un réseau d'experts nécessaire au fonctionnement des organes techniques de l'AFSEC (Comité d'Etude) et de préparer l'atelier qui aura lieu en marge de l'Assemblée Générale. Nous souhaitons que les pays qui n'ont pas répondu à nos courriers et Email, le fassent rapidement. Pour ceux qui n'ont reçu les courriers, nous leur demandons de nous faire parvenir leur réponse.

Nous avons aussi pris contact avec les organismes régionaux à savoir l'UEMOA et le WAPP, pour parler du rôle, des objectifs et de la mission de l'AFSEC dans le cadre du développement de l'Afrique. Ces rencontres devraient permettre de développer des actions de coopération et des synergies communs.

Enfin, dans le cadre de notre programme d'activités, des missions seront organisées dans les pays membres et non membres de manière à réaliser un travail de proximité pour renforcer et dynamiser la coopération entre d'une part les CEN et l'AFSEC et d'autre part les autorités nationales en charge de la normalisation électrotechnique et l'AFSEC. Nous sollicitons votre soutien pour la réussite de cette opération.

Les protocoles de coopération entre l'AFSEC et la CEI (Commission Electrotechnique Internationale) et la CENELEC (Commission Electrotechnique Européen) sont prêts. Ils feront l'objet de signature en octobre ou novembre 09.

Au niveau des organes de l'AFSEC, nous pouvons dire que depuis la création de l'AFSEC en février 2008, le comité exécutif s'est attelé à doter l'AFSEC dans cadre juridique en conformité avec les dispositions de l'Union africaine. Les rencontres très enrichissantes organisées à Addis-Ababa avec la commission des infrastructures et de l'Energie, nous permettent d'envisager l'avenir avec optimiste.



**AFSEC visites aux bureaux de la UA
Conseiller juridique,
Addis Abeba
17 Juillet 09**

D'abord avec le déblocage de la première partie des fonds en début août 2009, la deuxième partie à fin novembre 2009 et la finalisation de la ratification des textes juridiques y compris le problème du siège de l'AFSEC pour le premier trimestre de 2010.

Nous tenons de la manière la plus solennelle, en votre nom à remercier et féliciter le Commissaire aux infrastructures et à l'Energie Dr Elham. M.A. Ibrahim et le directeur Exécutif de l'AFREC le Dr Elhag et leurs équipes pour le travail accompli.

Nous remercions Eskom et la CIE (Compagnie Ivoirienne d'Electricité) pour leur aide.

Cette note d'information est la votre, nous souhaitons que vous puissiez proposer des sujets relatifs à vos activités, pour faire connaître votre organisation, le travail important que vous faites pour l'Afrique et les problèmes que vous rencontrez de manière à permettre de bâtir notre réseau d'information.

Des progrès, mais une étape à la fois!

Lancer une nouvelle organisation continentale n'est pas sans difficultés, et bien que l'inauguration de l'AFSEC à

l'Assemblée générale constitutive en Février 2008 a été une étape importante. Les prochaines étapes vont nécessiter la mobilisation de toutes les énergies. En plus du rôle que chaque CEN doit jouer auprès de ses autorités et des acteurs le constituant, il est évident que les rôles de l'AFREC et de l'UA sont essentiels dans l'exécution du plan d'action initial de l'AFSEC. Des retards dans les procédures internes au sein de l'UA n'ont pas permis d'avancer rapidement. Cependant, en Juillet 2009, le Président AFSEC, le deuxième Vice Président et le Secrétaire exécutif ont tenu des réunions avec le Commissaire de l'Infrastructure et de l'énergie à l'UA, à Addis-Abeba, afin d'examiner la feuille de route pour faire fonctionner les organes de l'AFSEC

A l'issu des réunions, après avoir convenu d'accélérer le processus juridique et de désignation du siège, l'AFSEC a été informé officiellement que le soutien financier de l'AFREC sur le budget 2009 comme détaillé dans le message du Président de l'AFSEC. Le processus de désignation du siège de l'AFSEC ne sera possible qu'après la finalisation de la mise en place de l'AFREC, y compris les organes subsidiaires tels que l'AFSEC. Cela ne sera possible qu'à l'issu de l'approbation par les chefs d'Etat (Assemblée de l'UA) en Janvier 2010 des déclarations et résolutions des différentes conférences des ministres africains de l'énergie sur le sujet.

Par ailleurs, dans le cadre des dispositions transitoires au niveau de secrétariat exécutif, la décision de proroger la coopération avec ESKOM, Afrique du Sud a été proposée pour assurer la continuité des activités cela jusqu'à ce que le processus formel d'établissement du siège permanent arrive à son terme avant la fin de 2010.

Adhésion

Position des dix membres représentant les cinq sous-régions sur le comité de gestion, les postes suivants restent à pourvoir, par l'élection:
Afrique de l'Est: Un siège
Afrique Centrale: Deux sièges
Afrique australe: Un siège

Le poste de trésorier élu par les membres du Groupe demeure également à pourvoir.

Dans les relations étroites avec des collègues d'autres pays, les membres fondateurs sont encouragés à mener des actions pour inciter les autres pays africains à se joindre à nous dans le renforcement de l'AFSEC.

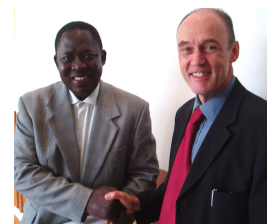
Nous rappelons que les membres qui ne se sont pas acquittés de leur cotisation de le faire. Cette contribution va permettre dans le réaliser les activités et surtout de prendre en charge le personnel de l'AFSEC nécessaire pour suivre le travail d'harmonisation des normes en conformité avec les orientations définies lors de la première assemblée Générale à Accra en février 08.

Marketing

Active marketing dans de nombreux pays a été entrepris par le Président AFSEC pendant la première moitié de 2009. Il a participé à la réunion du programme qualité de l'Afrique de l'ouest organisée par l'UEMOA (Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest). Au cours de la réunion, l'AFSEC a été présenté. Il a été demandé aux différents pays participants de prendre des initiatives pour dynamiser ou créer les comités électrotechniques nationaux. En marge de la réunion, le Président a eu des séances de travail avec le comité électrotechnique du Burkina Faso et les responsables de la commission de l'UEMOA pour la participation de leur comité de normalisation.

Le Secrétaire exécutif AFSEC a fait une présentation à l'UPDEA réunion technique qui s'est tenue à Durban en Afrique du Sud en Mars 2009. Il a également été invité à assister à la réunion de coordination des Powers pools régionaux d'Afrique organisé par WAPP au Bénin en avril 2009. Le Bénin est un membre fondateur de l'AFSEC

M Padanou, représentant le Comité électrotechnique national du Bénin, saluant Paul Johnson, Secrétaire exécutif de AFSEC



Certains des délégués à la réunion de coordination de l'énergie en Afrique Piscines, Cotonou, 09 avril

L'importance de la participation active des Power pools en qualité de membres affiliés de l'AFSEC a été soulignée. Tous les secrétaires des Powers pools se sont engagés à informer leurs comités exécutifs sur l'importance à s'affilier à l'AFSEC et à soutenir activement les travaux techniques, en notant que l'harmonisation des normes est une condition préalable indispensable au développement des infrastructures transfrontalières

Liaison avec d'autres organisations

Les accords de coopération entre la CEI et le CENELEC et entre AFSEC et AFSEC prêts ont été rédigés et sont prêts à la signature par le Président AFSEC et les représentants des organisations respectives. L'accord avec la CEI devrait être signé lors de la réunion générale de la CEI à Tel Aviv en Octobre 2009.

Deuxième Assemblée générale 2010

La planification de la deuxième assemblée générale dès que le financement de l'AFREC a été reçu. La deuxième assemblée générale devrait avoir lieu au cours du 1er trimestre de 2010, en Afrique australe. Une version révisée du plan d'action a été élaboré et sera communiquée aux membres. Il est proposé que cette assemblée générale d'adopter une version révisée du plan d'action de trois années, et sera immédiatement suivie par un atelier pour établir les premiers comités techniques et de s'entendre sur la portée de leur travail.

Activités des Comités électrotechniques nationaux

Dans le cadre de la préparation de l'atelier pour établir les premiers comités techniques et créer le réseau des experts de l'AFSEC, nous demandons, aux différents comités électrotechniques africains (membre ou non membre de l'AFSEC) de faire parvenir au secrétariat exécutif les informations suivantes en urgence :

- Constituer un comité électrotechnique dans votre pays (dans ce cadre vous pouvez prendre contact avec votre société nationale d'électricité si cela n'est pas fait) et le faire fonctionner ;
- Fournir le nom des responsables du comité électrotechnique avec leurs adresses, téléphones, Email et Skype.
- Dresser la liste de vos comités d'études techniques ou confirmer ceux en activités en donnant leurs attributions
- Etablir la liste des experts par comité d'étude technique avec les adresses, téléphones, Email et Skype
- Lettre de demande d'adhésion à l'AFSEC pour les non membres.

IEC publications a récemment publié

De récentes publications CEI pour la période de Mai à Juillet 2009, qui pourrait être d'intérêt sont répertoriés ici. Pour une liste complète www.iec.ch visite et de recherche

pour "a récemment publié les publications", ou vous abonner à la CEI pour le service d'alerte e-mail "vient de publier" pour obtenir une mise à jour deux fois par mois.

IEC 60633 (30 Juillet 2009)

Terminologie pour haute tension en courant continu (HVDC) transmission. Short limites de température du circuit des câbles électriques de tensions assignées supérieures à 30 kV (Um = 36 kV)

IEC 61000-3-5 (8 Juillet 2009)

Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-5: limites - Limitation des fluctuations de tension et du flicker dans les réseaux basse tension pour les équipements ayant un courant supérieur à 75 A

IEC 60269-1 (8 Juillet 2009)

Fusibles basse tension - Partie 1: Exigences générales

IEC 60300-3-15 (30 Juin 2009)

Sûreté de fonctionnement de gestion - Partie 3-15: Guide d'application - Ingénierie de la fiabilité du système

IEC 61243-1 (25 Juin 2009)

Travaux sous tension - Détecteurs de tension - Partie 1: Type capacitif pour usage sur des tensions alternatives de 1 kV

IEC 62223 (10 Juin 2009)

Isolateurs - Glossaire des termes et définitions

IEC 60947-2 (27 Mai 2009)

Appareillage à basse tension - Partie 2: Disjoncteurs

IEC 60099-4 (27 Mai 2009)

Parafoudres - Partie 4: Metal Parafoudres à oxyde métallique sans éclateurs pour ac systèmes

CEI 60076-14 (13 Mai 2009)

Transformateurs de puissance - Partie 14: Conception et application de liquide transformateurs de puissance immergés en utilisant des matériaux isolants haute température

IEC 62446 (13 Mai 2009)

Systèmes photovoltaïques raccordées au réseau électrique - Exigences minimales pour la documentation du système, tests et mise en service d'inspection

Les contributions au prochain bulletin

Membres et autres partenaires sont encouragés à envoyer des nouvelles sur les activités, événements et informations d'intérêt aux membres AFSEC et membres potentiels de AFSEC au secrétariat, pour publication dans le prochain bulletin.

Coordonnées:	
Adresse – AFSEC Secretariat, House 4 , Isithupa Office Park, Eskom Convention Centre, P Bag X13, Halfway House, Midrand, Afrique du Sud 1685	Tél.: +27 11 651 6843 Fax: +27 11 651 6827 E-mail: secretariat@afsec-africa.org Site Web: www.afsec-africa.org